



# Apprentissage professeur absent

Par **Nina25400**, le **12/03/2024** à **13:32**

Bonjour j'aimerais savoir si un professeur est absent deux heures de temps, ma patronne doit-elle me les enlever de mon salaire ? car je suis en apprentissage dans ma ville mais mon CFA est dans une autre ville où je dois me rendre en train.

Par **Marck.ESP**, le **12/03/2024** à **18:51**

Bienvenue

Pour moi, l'absence d'un professeur pendant deux heures de cours ne relève pas de la législation du Code du travail, mais plutôt du Code de l'éducation.

Votre employeuse n'a pas à vous enlever 2 heures de travail sur votre salaire pour l'absence d'un professeur qui concerne la partie "cours" de votre apprentissage.